



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Une couronne sur trois départements et deux régions

Parmi les aires urbaines bourguignonnes, l'aire urbaine de Mâcon est la cinquième en Bourgogne par la superficie et la quatrième pour l'importance de sa population. Elle est desservie par l'autoroute A6 et abrite un carrefour ferroviaire important où passent de nombreux voyageurs. Elle forme avec l'aire chalonnaise un large couloir Nord-Sud. Cette partie de la Saône-et-Loire est la plus peuplée et démographiquement la plus dynamique. Ce territoire contraste avec l'arc Autun - Le Creusot - Montceau-les-Mines, au Nord-Ouest, relativement habité mais où la population diminue. Les différences sont encore plus nettes avec la Bresse à l'Est et le Charolais au Sud-Ouest, espaces peu peuplés.

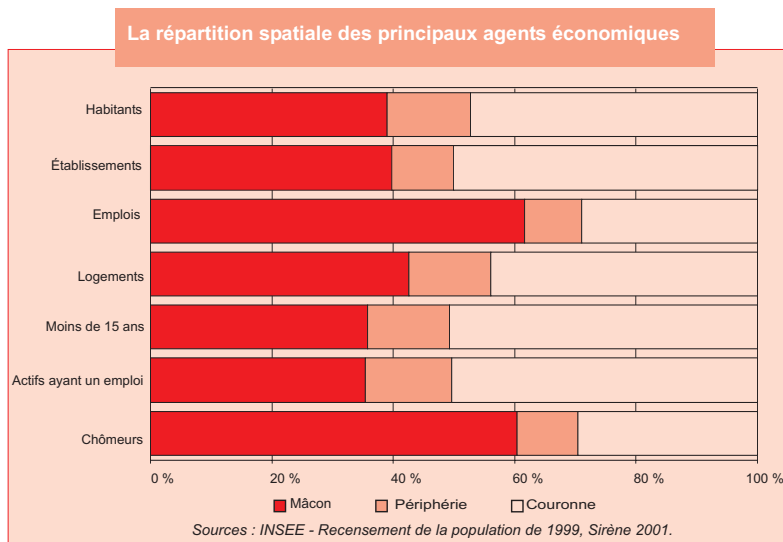
L'aire urbaine mâconnaise offre la particularité de s'étendre sur trois départements (la Saône-et-Loire, l'Ain

et le Rhône) et deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). Elle se compose de 57 communes : une ville centre (préfecture de département), 5 communes périphériques et 51 communes en couronne périurbaine.



Les aires urbaines telles qu'elles sont déterminées (cf. composition des aires urbaines) intègrent des communes entières avec leurs portions rurales. En conséquence, le terme d'urbain doit être relativisé. Ainsi, l'aire urbaine de Mâcon compte une surface agricole importante (54 % de la superficie totale) destinée pour partie à la viticulture et quelques espaces boisés (15 %).

L'aire urbaine mâconnaise n'est pas très étendue (578 km²). Elle occupe la 92^e place parmi les 354 aires métropolitaines pour la superficie et la 64^e pour le nombre de communes. Avec 153 habitants au km², elle compte parmi les aires urbaines peu densément peuplées puisqu'elle n'est que 191^e sur ce plan. L'aire urbaine mâconnaise affiche des similitudes avec celle de Brive-la-Gaillarde



(sous-préfecture de la Corrèze). Le nombre d'habitants est quasiment comparable (89 000 environ) ainsi que la superficie et la densité de population. Cependant, bien qu'elle soit aussi vaste que celle de Brive, la couronne périurbaine de Mâcon est bien plus peuplée.

Près de la moitié de la population réside dans le périurbain

L'agglomération mâconnaise (la ville centre et sa périphérie) apparaît comme le cœur de l'activité économique de l'aire : elle concentre 71 % des emplois et 53 % des habitants. La couronne périurbaine est relativement résidentielle puisque 47 % des habitants de l'aire urbaine y ont élu domicile mais pas seulement : sa dimension économique est importante. Dans cet espace, les résidents exerçant une activité restent travailler à 40 % dans la couronne. C'est la plus forte

proportion observée parmi les aires urbaines étudiées dans ce dossier.

Les employés résident plus fréquemment que la moyenne dans la ville centre alors que les artisans, commerçants et chefs d'entre-

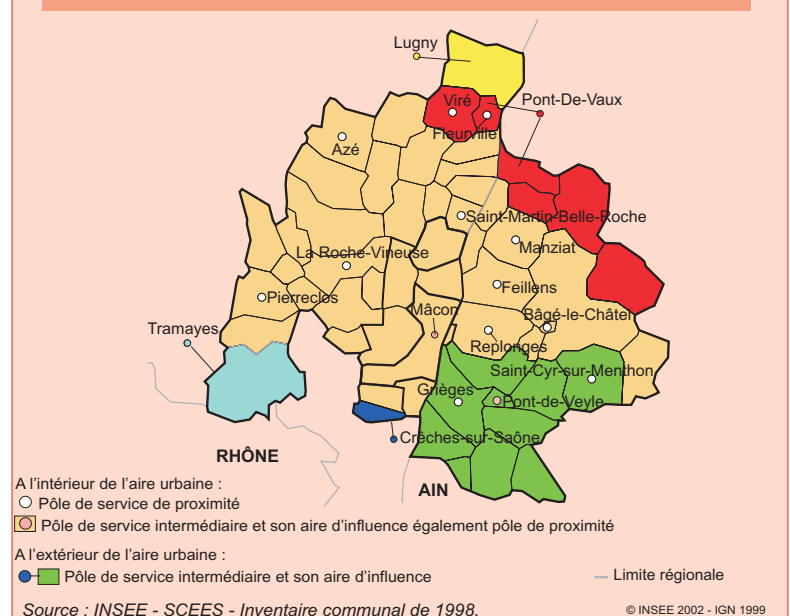
prises élisent plus volontiers domicile dans la couronne.

Forte influence de l'agglomération

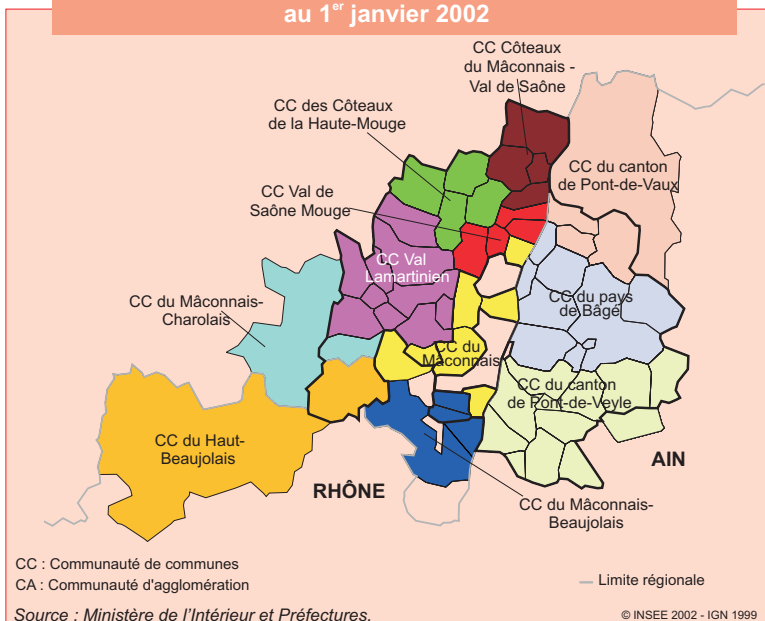
A Mâcon, comme dans la plupart des villes françaises d'importance moyenne, l'influence de la ville centre s'étend sur la quasi-totalité de l'aire. Ainsi, du fait de l'attractivité de ses services, Mâcon rayonne sur deux tiers des communes de l'aire urbaine. Un *pôle de services intermédiaires* (cf. glossaire) (Pont-de-Veyle) joue la complémentarité avec le pôle de Mâcon et ses douze *pôles de services de proximité* (Feillens et Replonges notamment). Des communes de l'aire dépendent de pôles extérieurs parmi lesquels on trouve Crèches-sur-Saône et Pont-de-Vaux.

■ David Brion, (INSEE).

Les aires d'influences des pôles de services intermédiaires



Les structures intercommunales à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2002



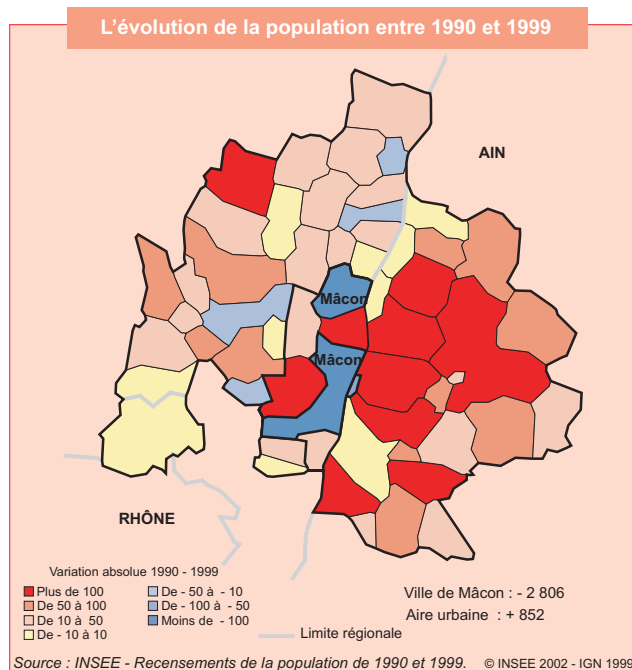
L'intercommunalité concerne toutes les communes de l'aire urbaine à l'exception notable de Mâcon, la ville centre. Les municipalités concernées sont regroupées au sein de onze communautés de communes.

Une croissance soutenue dans les communes de l'Ain

En Bourgogne, l'aire urbaine de Mâcon se situe au quatrième rang pour l'importance de sa population. Elle comporte 88 500 habitants environ.

Au cours des années 90, l'aire urbaine mâconnaise a gagné moins de 900 habitants. Elle connaît depuis 40 ans une croissance démographique comparable à l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier : la population a augmenté à un rythme annuel proche de 1,5 % dans les années 60 et 70, 0,5 % dans les années 80 puis 0,2 % durant la décennie 90.

La population de l'aire urbaine de Mâcon croît légèrement grâce à un *excédent naturel* (cf. glossaire) : 2 900 naissances de plus que de décès ont été enregistrées en neuf ans. À l'inverse, les migrations ont été défavorables sur la même période (2 000 départs non remplacés).

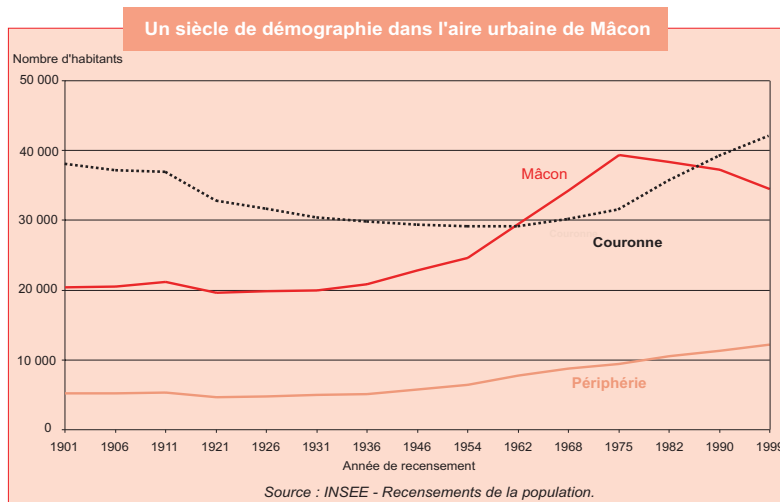


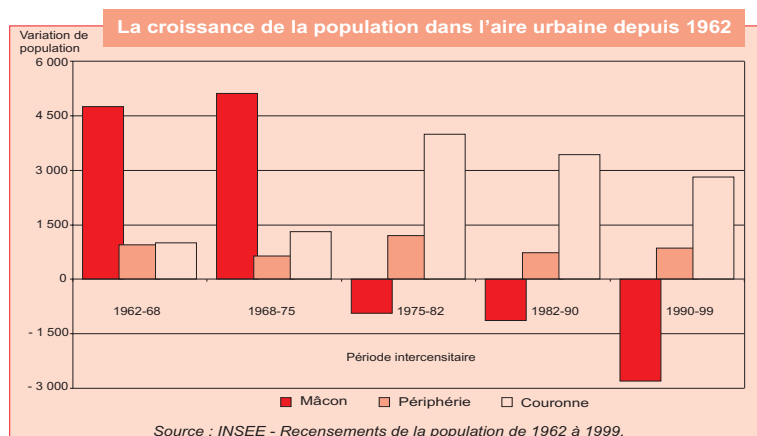
Les départs l'emportent dans la ville de Mâcon

Durant le XX^e siècle, la population de l'aire mâconnaise

a augmenté de près de 40 %. Globalement, elle a diminué jusqu'à la fin des années 30. Elle a payé un tribut relativement lourd à la Première Guerre mondiale. Par la suite, elle a connu une croissance démographique. D'abord modérée, cette dernière fut particulièrement soutenue durant les *Trente Glorieuses*. L'augmentation s'est ensuite réduite faisant place actuellement à la stabilité démographique.

Actuellement, l'aire se développe selon un modèle d'*étalement urbain*. La décroissance démographique soutenue de la ville centre (- 0,9 % par an depuis 1990) contraste avec la forte progression de la population à sa périphérie et dans sa couronne (+ 0,8 % pour chacune). Les jeunes quittent la ville centre pour ses alentours, souvent après la naissance de





leurs premiers enfants et afin de rejoindre des logements plus spacieux où ils peuvent devenir également plus facilement propriétaires.

Les migrations sont très défavorables à Mâcon et l'emportent sur l'excédent encore confortable quoiqu'en baisse du mouvement naturel.

Les familles, plutôt dans la couronne

Autour de Mâcon, les mouvements migratoires continuent d'alimenter la *périurbanisation* : la périphérie et la couronne gagnent de nombreux habitants grâce aux migrations. Dans la couronne, la population de la partie située dans l'Ain croît deux fois plus vite que celle de la partie localisée en Saône-et-Loire

(+ 1,5 % par an depuis 1990 contre + 0,7 %) : les migrations y sont beaucoup plus favorables avec des excédents naturels comparables.

L'évolution naturelle et migratoire entre 1990 et 1999

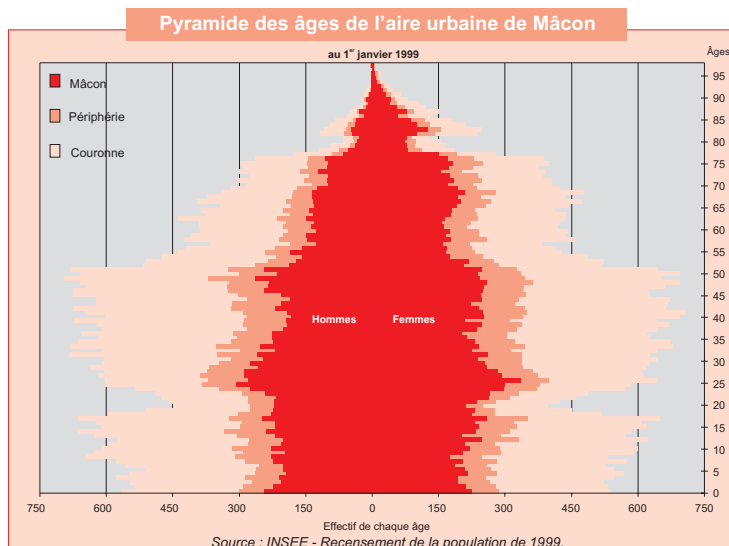
	Population en 1999	Soldes entre 1990 et 1999		
		Global	Naturel	Migratoire apparent
Aire urbaine	88 534	+ 852	+ 2 905	- 2 053
Dont				
Mâcon	34 469	- 2 806	+ 1 709	- 4 515
Périphérie	12 155	+ 849	+ 155	+ 694
Couronne	41 910	+ 2 809	+ 1 041	+ 1 768

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Globalement en France, la population vieillit. Dans l'aire de Mâcon également : la base de sa pyramide des âges se

rétrécit. Les habitants y ont en moyenne 38 ans, c'est-à-dire exactement l'âge moyen que l'on observe dans l'ensemble des aires étudiées.

L'aire présente un déficit de jeunes adultes. Les formations post-baccalauréat proposées sur place ne suffisent pas à retenir des jeunes qui partent étudier à Dijon ou à Lyon, villes universitaires relativement proches. Certains jeunes partent aussi pour trouver un emploi. En conséquence, la proportion des 20 à 29 ans dans la population est relativement faible : elle s'élève à 12 % contre 14 % pour l'ensemble des aires bourguignonnes étudiées.



La couronne est la plus touchée par ce déficit de jeunes adultes. C'est là que s'installent plutôt les familles. Si la couronne regroupe 47 % des habitants de l'aire urbaine, plus de la moitié des 30-50 ans et des moins de 10 ans y résident.

Dans l'aire de Mâcon, la moitié des habitants a moins de 38 ans. Dans la périphérie, la population est la plus âgée : l'âge médian y est de 39 ans. A contrario, la ville centre, Mâcon, est relativement plus jeune (36 ans d'âge médian). La population de la couronne a un âge médian intermédiaire (38 ans).

■ David Brion, (INSEE).



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Le parc de logements croît plus vite que la population

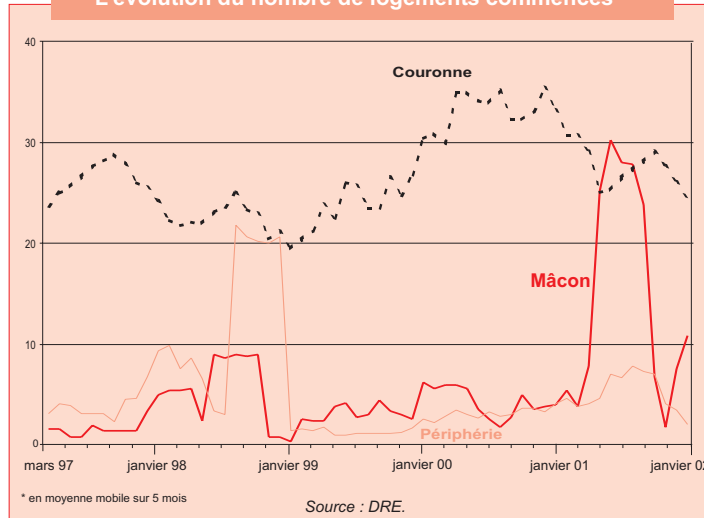
Progression des mises en chantier de logements neufs

Dans l'aire urbaine de Mâcon, les mises en chantier de logements ont surtout lieu dans la couronne périurbaine. Cette dernière compte 70 % des logements commencés de l'aire contre 15 % pour la ville centre et 15 % également pour la périphérie (proportions calculées sur 5 ans). La part des logements commencés destinés à un usage personnel est de 80 % dans la couronne, 50 % en périphérie et 30 % à Mâcon même. On trouve peu de logements commencés destinés à la location en périphérie.

En cinq ans, les mises en chantier de logements neufs ont augmenté sensiblement dans l'aire urbaine de Mâcon, selon un rythme annuel de 14 %. La ville centre enregistre la plus forte progression suivie par la périphérie alors que la stabilité prévaut dans la couronne. Les dispositifs d'aide à la pierre ont entraîné des

pointes de mises en chantier dans la ville de Mâcon fin 1998 et mi-2001, surtout pour les logements destinés à la vente. Un pic a également été observé en 1998 dans la périphérie. En 2001, ce phénomène ne s'est pas retrouvé dans la périphérie comme dans la couronne. Cette dernière est moins sensible à ces mesures étant donné la prédominance de la construction individuelle à usage personnel.

L'évolution du nombre de logements commencés*



Un parc HLM relativement âgé

Les logements HLM de l'aire urbaine sont majoritairement situés à Mâcon même. Seulement 10 % se trouve dans la périphérie et 10 % également dans la couronne. Près de 11 % du parc se trouve dans la partie rhône-alpine de l'aire. Les logements HLM de l'aire urbaine sont à 90 % des logements collectifs. Ce taux atteint 96 % dans la ville centre et seulement 66 % dans la couronne. L'âge du parc de logements HLM est assez élevé : 30 ans en moyenne dans l'aire urbaine, 32 ans dans la ville de Mâcon où la moitié des logements HLM ont été construits avant 1969.

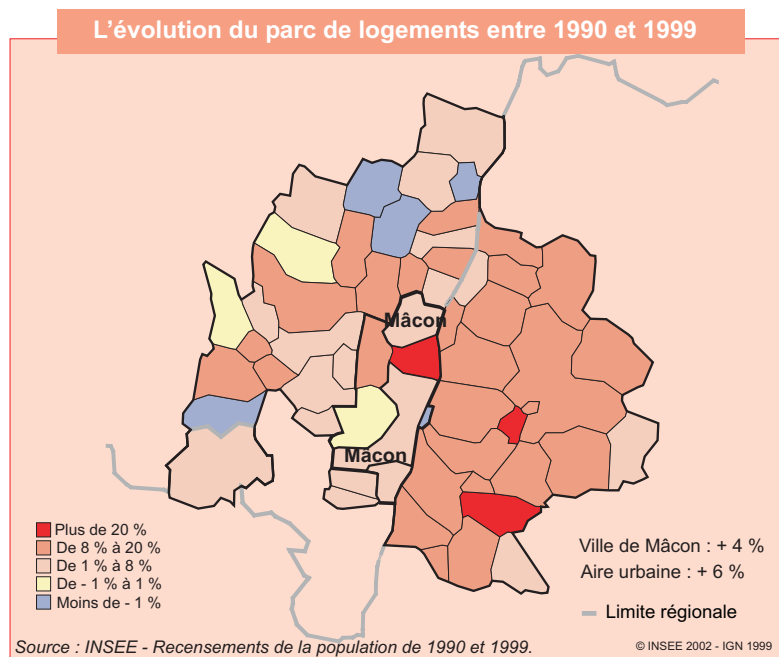
■ Jean-Yves Cailleux, (DRE).

Les logements HLM au 31/12/2000

	Répartition des logements HLM (%)	Part de logements HLM parmi les résidences principales (%)
Aire urbaine	100	21,9
<i>Dont</i>		
Mâcon	79	40,6
Périphérie	10	15,4
Couronne	12	5,9

Sources : DRE et INSEE - Recensement de la population de 1999.

Près de 40 300 *logements* (cf. glossaire) ont été recensés dans l'aire urbaine de Mâcon en 1999, soit environ 2 280 habitations supplémentaires par rapport à 1990 (+ 6 %). Cette croissance s'accompagne d'une quasi-stabilité de la population (+ 0,9 %). Le nombre moyen d'habitants par résidence est donc en baisse comme pour l'ensemble des aires urbaines étudiées dans ce dossier. Cette diminution s'explique par l'addition de facteurs d'ordre démographique (diminution du nombre d'enfants, vieillissement de la population...) ou sociologique (décohabitation, augmentation des familles monoparentales, maintien à domicile des personnes âgées vivant seules...). Près des neuf dixièmes des logements sont des *résidences principales*, proportion comparable à celle de l'aire urbaine de Dijon et supérieure à celle de l'ensemble des autres aires urbaines étudiées dans ce dossier. Leur nombre est passé de 33 500 à 36 200 en neuf ans, soit une hausse de 2 700 unités (+ 8 %). A l'inverse, le nombre de *résidences secondaires et occasionnelles* connaît une baisse de 17 % tandis que le nombre de *logements vacants* reste stable. Parmi les aires étudiées dans ce dossier, seul l'ensemble des deux aires urbaines de Montceau-les-Mines



et du Creusot connaît une croissance de 4 % de son parc de résidences secondaires.

Plus de résidences principales dans la couronne

En 1999, la couronne compte près de 15 820 résidences principales soit 14 % de plus en neuf ans. Cette progression est particulièrement prononcée dans les communes de l'Ain au-delà de l'agglomération mâconnaise, à l'est. Ces communes voient leur

population croître deux fois plus vite que les communes de Saône-et-Loire, et le nombre de résidences principales s'apprécie plus fortement (+ 16 % contre + 11 %). Parallèlement, le nombre de résidences secondaires et celui des logements vacants y ont diminué respectivement de 16 et 22 %. Des personnes semblent venir vivre durablement dans des logements jusqu'alors résidences secondaires ou logements vacants.

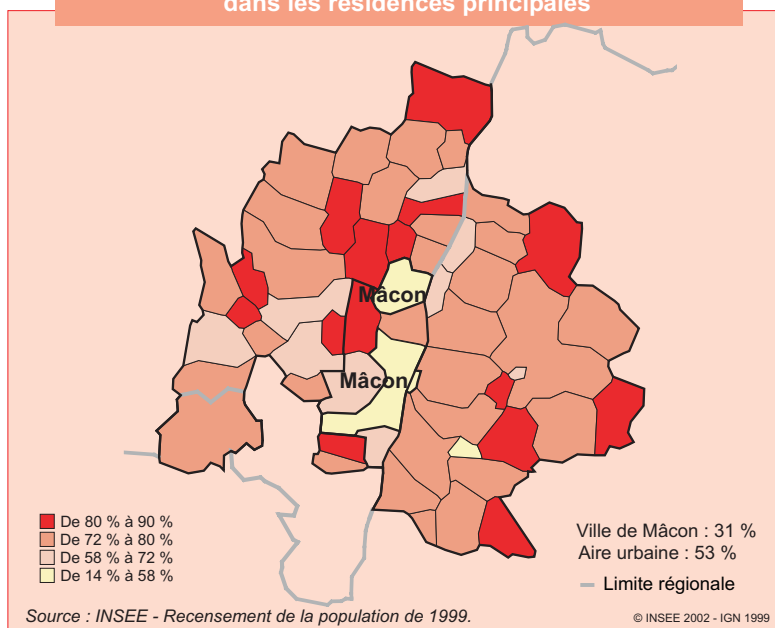
A Mâcon, le nombre de logements a progressé de 4 % entre 1990 et 1999 et le

Le parc des logements en 1990 et 1999

	Ensemble des logements		Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Aire urbaine	40 272	+ 6	36 224	+ 8	1 584	- 17	2 464	0
<i>Dont</i>								
Mâcon	17 165	+ 4	15 378	+ 3	352	- 14	1 435	+ 35
Périphérie	5 396	+ 3	5 024	+ 7	147	- 23	225	- 41
Couronne	17 711	+ 9	15 822	+ 14	1 085	- 16	804	- 22

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

La proportion de propriétaires en 1999
dans les résidences principales



nombre de résidences principales de 3 %. Les résidences secondaires ou logements occasionnels ne représentent que 2 % des logements et leur nombre a baissé de 14 % en neuf ans. A l'inverse, le nombre de logements vacants a fortement augmenté (+ 35 %). La ville centre de Chalon-sur-Saône a connu une évolution de son parc de logements comparable à Mâcon sur cette même période.

ments vacants y ont chuté respectivement de 23 % et de 41 %.

En 1999, les habitants de l'aire urbaine sont, pour plus de la moitié d'entre eux, propriétaires de leur logement (53 %). C'est dans la couronne que le taux de propriétaires est le plus élevé (74 %) et plus particulièrement à Charbon-

nières, Laizé, La Salle et Saint-Maurice-de-Satonnay où la part approche les 90 %. Ces communes sont aussi celles dans la couronne qui ont la plus forte proportion de maisons individuelles (92 % des résidences principales). A l'inverse, la proportion de maisons individuelles ne dépasse pas 57 % dans la périphérie et 21 % à Mâcon. Parmi les 3 400 résidences principales récentes (construites après 1990) de l'aire urbaine, près de 2 600 soit 76 % sont des maisons individuelles. Ce pourcentage est de 45 % dans la ville centre, de près de 54 % pour la périphérie et de plus de 80 % dans la couronne.

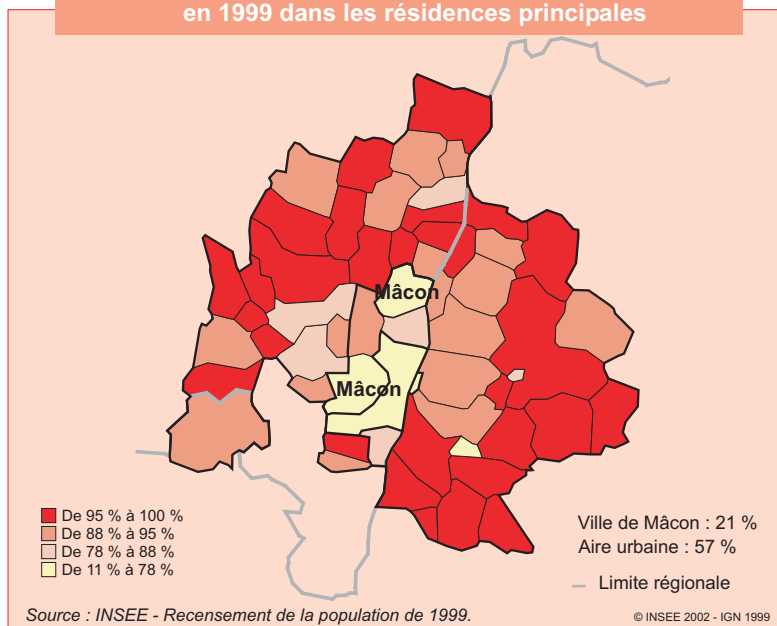
A Mâcon, 31 % des ménages possèdent leur logement contre 29 % en 1990. Dans la périphérie, 57 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire. A Hurigny, le taux dépasse les 80 %. Parmi les cinq communes de la périphérie, c'est la seule dans ce cas.

La part des locataires est restée stable depuis 1990 sur l'ensemble de l'aire urbaine. Elle s'élève à près de 43 % en 1990 et en 1999. En 1999, plus

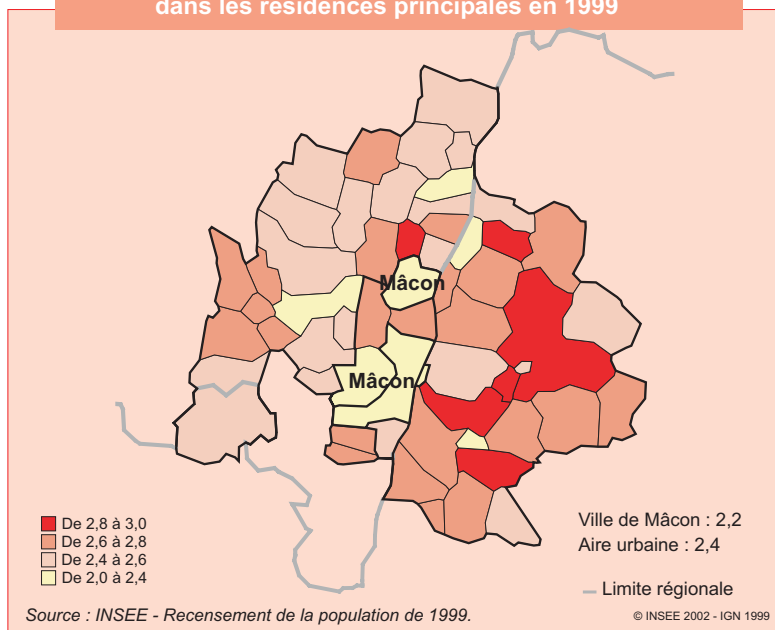
Stabilité du nombre de locataires

Dans la périphérie, le nombre de logements n'a progressé que de 3 % entre 1990 et 1999. La commune de Sancé a vu son parc de logements croître de 20 % sur cette même période pendant que Saint-Laurent-sur-Saône dans l'Ain à l'est de Mâcon constatait une diminution d'environ 4 %. Dans la périphérie mâconnaise, les résidences principales ont augmenté de 7 %. Le nombre de résidences secondaires et celui des loge-

La proportion de maisons individuelles
en 1999 dans les résidences principales



Le nombre moyen d'occupants
dans les résidences principales en 1999



de 47 % des locataires résidaient en HLM alors qu'ils n'étaient que 46 % en 1990. Les locations relevant du secteur privé restent plus nombreuses que celles relevant des HLM. Près de 4 % des logements sont occupés par des personnes logées gratuitement.

En 1999, la proportion de petites résidences principales (1 ou 2 pièces) reste à son ni-

veau de 1990 dans l'aire urbaine (14,1 % contre 14,3 % il y a neuf ans).

Les grands logements sont plus nombreux

Le nombre moyen de pièces augmente dans les résidences principales : 4 en 1999 contre 3,9 en 1990. La part croissante des très grands

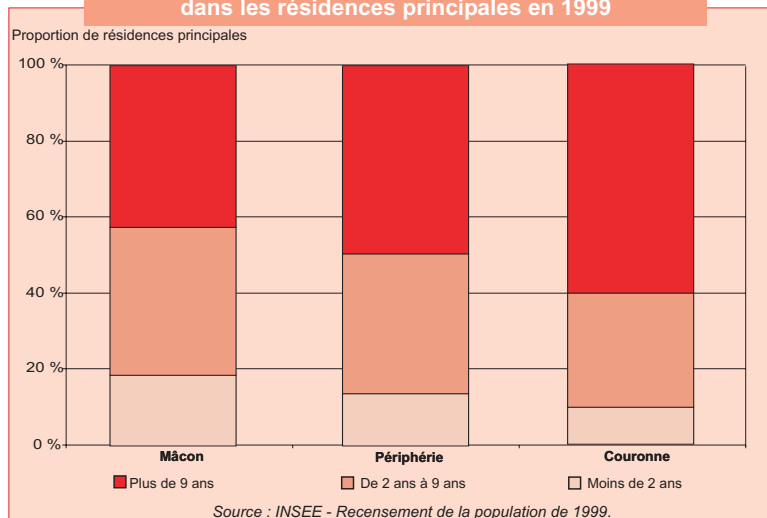
logements explique ce phénomène : les 5 pièces ou plus représentent plus de 33 % du parc des résidences principales en 1999 contre à peine 30 % en 1990. Parallèlement, le nombre moyen de personnes par pièce continue de baisser.

Dans l'aire urbaine, près de 9 résidences principales sur 10 sont équipées d'installations sanitaires, de wc à l'intérieur et du chauffage central. Le confort continue de progresser : ce ratio était de moins de 8 sur 10 en 1990. Des logements sans baignoire ni douche ou sans wc à l'intérieur sont en voie de disparition, ils représentent moins de 1 logement sur 25. Ces logements, où vivent 2 400 personnes, sont principalement situés dans la couronne.

Les logements changent plus souvent d'occupant à Mâcon que dans le reste de l'aire urbaine. Dans la ville centre, près de 19 % d'entre eux ont changé d'occupant dans les deux ans ayant précédé le recensement de 1999. Cette proportion est de 14 % dans la périphérie et de 10 % dans la couronne.

■ Pascale Lix, (INSEE).

L'ancienneté de l'emménagement
dans les résidences principales en 1999





PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

L'offre de soins se développe dans la couronne périurbaine

Les transports

L'aire urbaine mâconnaise est desservie par les autoroutes A6 et A40 et constitue, avec Chalon-sur-Saône, une des extrémités Est de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), itinéraire de routes nationales progressivement mises à 2x2 voies. Elle dispose ainsi d'un très bon accès à l'ensemble du réseau autoroutier du Nord, de l'Est et du Sud de la France, et, à terme, d'un lien performant avec l'Ouest et la façade Atlantique.

Elle est située sur les lignes ferroviaires PLM (Paris-Lyon-Marseille) et Mâcon - Bourg-en-Bresse - Genève et

dispose d'une gare TGV (Mâcon-Loché TGV) sur la ligne à grande vitesse Paris-Lyon qui permet une desserte en TGV en direction de Paris, Genève et Marseille. Pour le transport de marchandises, elle dispose d'équipements portuaires sur la Saône.

Six communes sont desservies par les transports collectifs urbains organisés à l'intérieur de 2 *Périmètres des Transports Urbains* (PTU, cf glossaire) ; l'un est constitué de la seule commune de Charnay-les-Mâcon, dont le réseau ne comporte qu'une seule ligne, l'autre est composé de 5 communes dont la ville centre Mâcon ; l'ensemble de ces communes représente près de

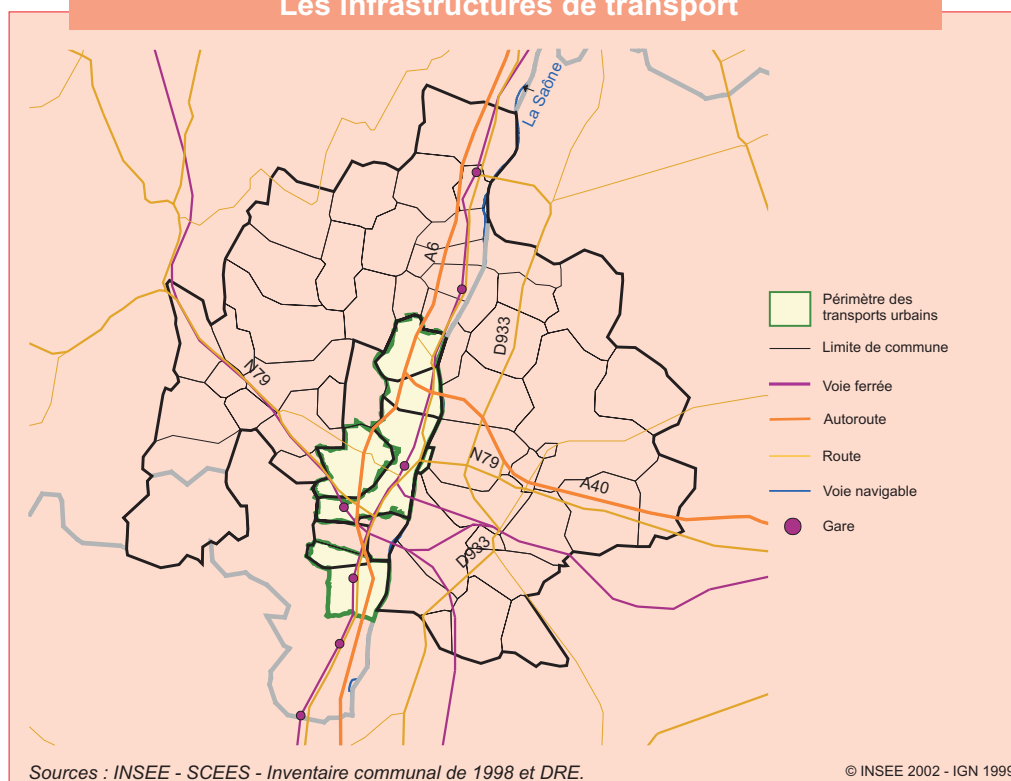
48 000 habitants, soit 54 % de la population de l'aire urbaine. Les communes du seul PTU de Mâcon représentent près de 42 000 habitants, soit 47 % de la population de l'aire.

La fréquentation du PTU de Mâcon est très supérieure à la moyenne nationale des réseaux de moins de 50 000 habitants, alors que l'offre n'est que légèrement supérieure à la moyenne.

Les autres communes de l'aire urbaine sont desservies par les transports départementaux par autocars et par les services ferroviaires régionaux.

■ Nathalie Vincent, (DRE).

Les infrastructures de transport

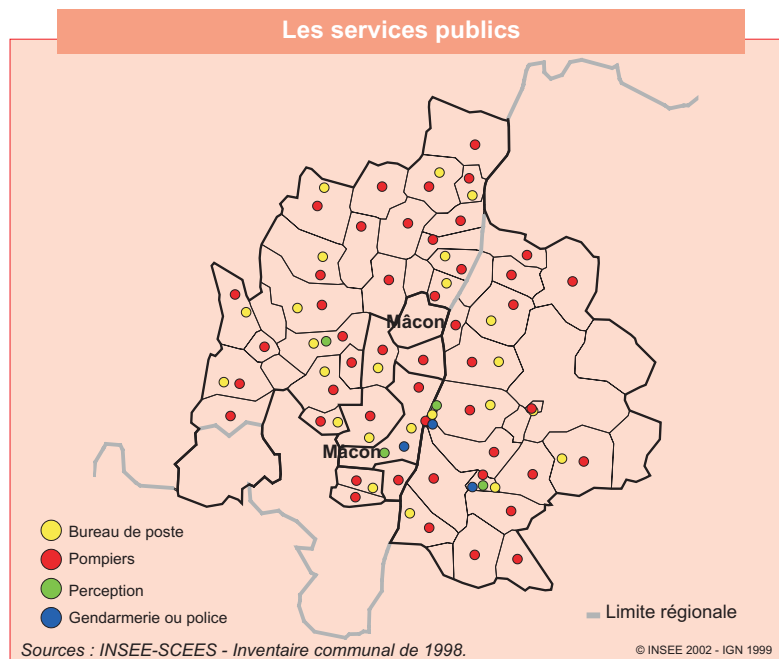


Les voies et moyens de transport à disposition dans l'aire urbaine de Mâcon permettent aux habitants de communes peu dotées en commerces et services d'atteindre relativement rapidement les communes équipées.

Les services publics

En 1998, sur les 57 communes de l'aire urbaine mâconnaise, 24 sont dotées d'un bureau de poste, 47 d'un *centre de secours* (cf. glossaire) et 4 d'une perception. Les services de police ou de gendarmerie ne sont que peu implantés : 3 communes équipées, toutes situées dans le sud. L'aire de Mâcon est, sur ce plan, la moins bien lotie des aires de ce dossier : seulement 42 % des habitants de l'aire disposent des services de police ou de gendarmerie dans leur commune, et quant aux habitants n'en disposant pas, ils doivent parcourir en moyenne 4,2 km pour en trouver.

En dix ans, il n'y a eu que peu de changements dans l'implantation des services publics.



Les communes équipées en 1988 des services cités le sont toujours en 1998 et une commune supplémentaire s'est dotée d'un bureau de poste.

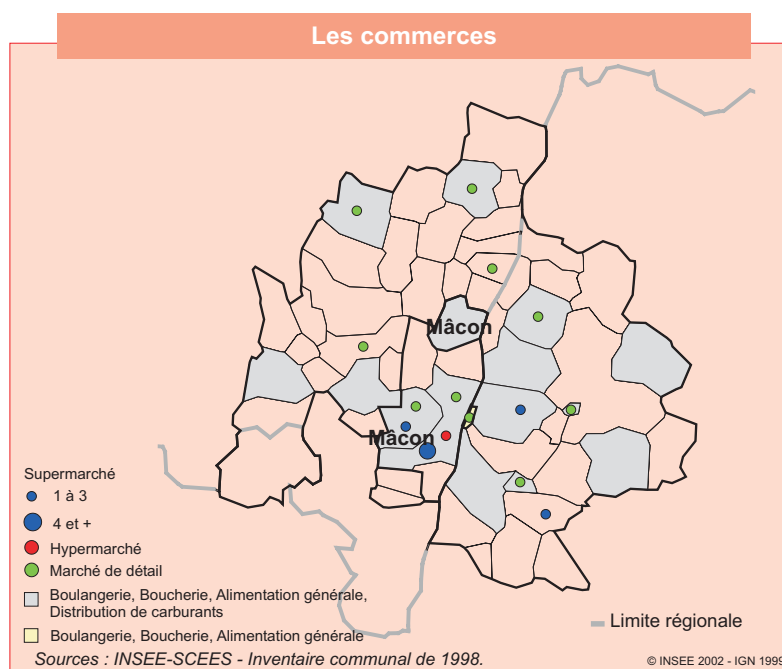
Les commerces

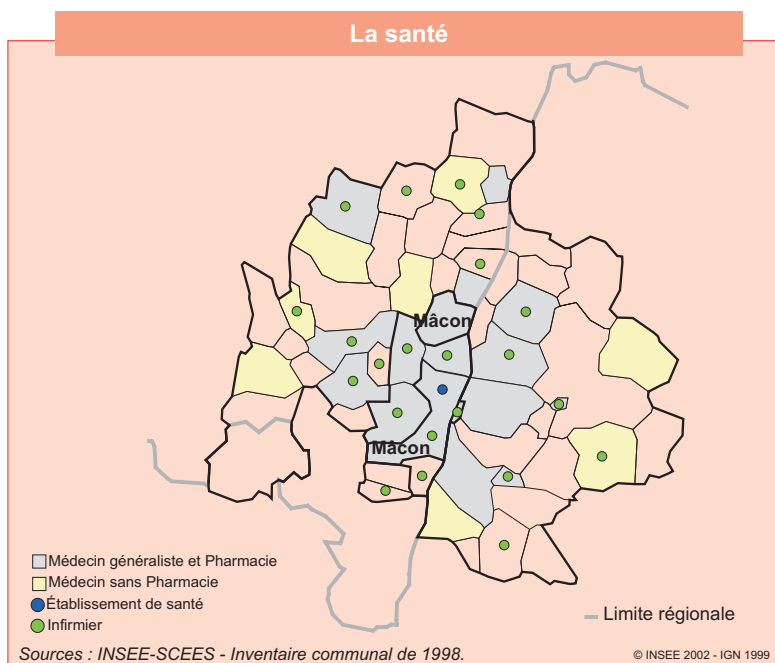
L'aire urbaine de Mâcon dispose de 2 *hypermarchés* et de 7 *supermarchés* en 1998. Cette implantation se concen-

tre sur 4 communes du Sud de l'aire, la partie Ouest de la couronne périurbaine en étant dépourvue. Ceci est d'autant plus vrai si l'on prend en compte les équipements de Crèches-sur-Saône au Sud, à l'extérieur de l'aire urbaine. Parmi les aires urbaines étudiées, c'est dans celle de Mâcon que les habitants se trouvent en moyenne le plus loin d'une grande surface (4,1 km).

L'implantation des grandes surfaces s'accompagne d'une présence de petits commerces proches de la population. Près de 80 % des habitants de l'aire urbaine disposent d'un magasin d'alimentation générale ou *supérette* dans leur commune, 73 % d'une boucherie et 84 % d'une boulangerie.

En dix ans, l'implantation en grandes surfaces n'a pratiquement pas évolué : 4 communes en sont équipées en 1998 contre 5 en 1988. Cependant, dans le même temps, de nombreux petits commerces ont fermé : 26 communes sont dotées d'un magasin alimentaire ou supérette alors qu'elles étaient 38. Le nombre de communes équipées d'une





boucherie a diminué (5 en moins) ainsi que celles dotées d'une boulangerie (-1). C'est surtout la couronne périurbaine qui a supporté ces fermetures. Quelques communes concentrent désormais les services alimentaires de proximité, permettant aux habitants de rester à distance réduite de ceux-ci.

habitants de l'aire mâconnaise disposent moins fréquemment des équipements de santé dans leur commune que la population des autres aires de ce dossier du fait du poids démographique de la couronne et de son plus faible équipement.

L'aire urbaine de Mâcon compte un médecin pour 470 habitants. Elle se place au 4^e

rang pour la *densité médicale* parmi les huit aires étudiées dans ce dossier. La ville centre compte une forte présence de praticiens (1 pour 230 habitants). La périphérie et surtout la couronne en sont moins pourvues (respectivement 1 pour 1 010 et 1 pour 1 550).

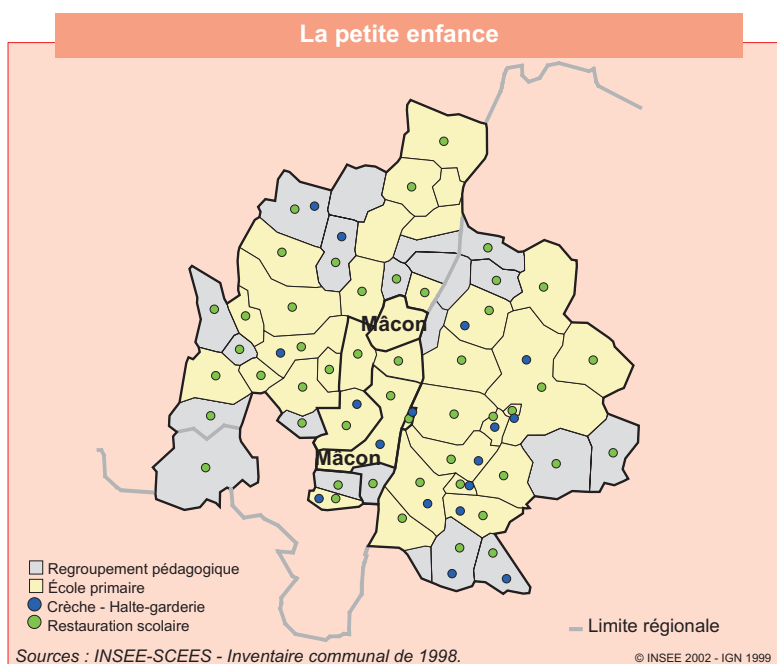
L'enfance

La question de l'accueil des jeunes enfants est primordiale pour le développement d'une ville. Dans l'aire urbaine de Mâcon, les structures d'accueil pour la petite enfance se sont fortement développées en dix ans : 17 communes sur 57 sont dotées d'une crèche ou d'une halte-garderie, soit 10 de plus.

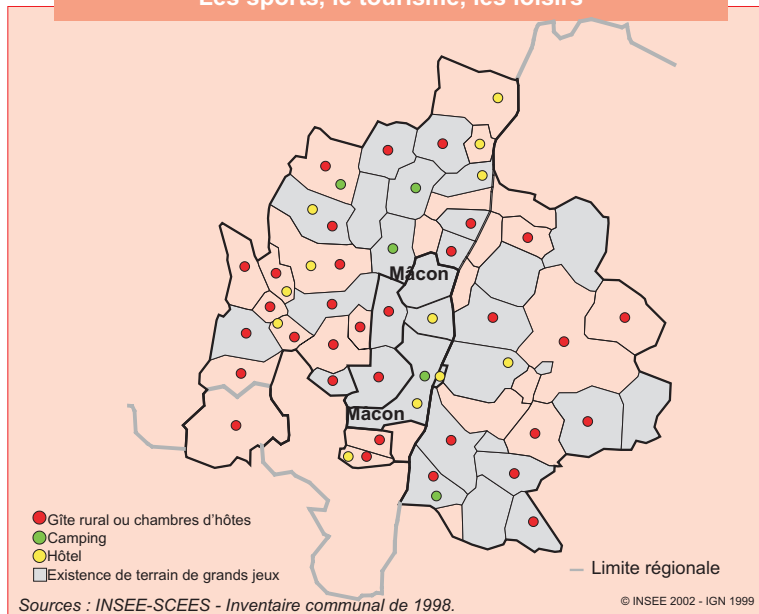
Comme ailleurs, des écoles primaires ont fermé suite au vieillissement de la population : 35 communes possèdent ce type d'école en 1998 soit 3 de moins qu'en 1988. Des communes sont entrées dans des *regroupements pédagogiques*. Par ailleurs, 4 communes détiennent un collège et 1 au moins un lycée.

La santé

Suivant l'augmentation des dépenses de soins, les services de santé se sont développés dans les aires urbaines. En 1998, dans celle de Mâcon, 24 communes disposent d'un médecin généraliste (2 de plus en dix ans), 17 d'une pharmacie (+ 3) et 22 d'un infirmier (+ 4). L'essentiel des développements en terme d'infrastructures de soins est intervenu dans la couronne périurbaine en pleine croissance démographique. Ainsi, près de 37 % des habitants peuvent trouver un kinésithérapeute exerçant dans leur commune en 1998, alors que cette possibilité s'offrait à 28 % des habitants du territoire en 1988. Les



Les sports, le tourisme, les loisirs



Les sports, le tourisme, les loisirs

En dix ans, l'aire urbaine s'est dotée de nombreux équipements sportifs. 26 communes sont équipées d'un court de tennis (+ 3), 42 d'un *terrain de petits jeux* (+ 9) et 30 d'un *terrain de grands jeux* (+ 4).

L'aire urbaine est dotée d'équipements touristiques : 5 campings, 43 hôtels, 35 gîtes ruraux et 44 chambres d'hôtes.

■ David Brion, (INSEE).

La part de la population disposant d'équipements donnés dans sa commune de résidence

	Périphérie			Couronne			Aire urbaine		
	1980	1988	1998	1980	1988	1998	1980	1988	1998
Réseau de transport urbain*	...	54	84	...	-	-	...	49	50
Bureau de poste	29	82	81	54	55	55	72	77	76
Gendarmerie ou police	17	15	14	4	4	4	49	46	42
Pompiers	...	...	100	...	...	86	...	...	93
Boulangerie, pâtisserie	84	83	84	76	73	71	88	86	84
Boucherie, charcuterie	72	69	69	71	62	52	84	79	73
Magasin d'alimentation générale supérette	100	100	96	82	74	59	92	88	80
Point de distribution de carburant	71	72	74	81	76	67	88	86	81
Garage	100	100	100	84	79	77	93	91	89
Médecin généraliste	72	96	96	48	52	56	75	78	78
Pharmacie	72	69	96	31	41	41	67	70	72
Infirmier	88	100	100	21	35	40	65	71	72
Masseur, kinésithérapeute	55	54	81	25	28	37	63	62	67
Dentiste et permanence	72	54	69	22	41	42	64	68	68
Ambulance	55	68	55	3	5	6	54	54	50
Laboratoire d'analyses médicales	-	54	-	-	-	-	45	49	39
Établissement de santé non spécialisé	-	-	-	4	-	-	47	43	39
Crèche familiale, collective ou halte- garderie	...	69	69	...	14	36	...	58	65
Classe primaire	100	100	100	99	98	99	100	99	100
Collège	-	-	-	15	15	16	52	49	47
Court de tennis couvert ou non	...	81	82	...	54	59	...	77	78
Terrains de grands jeux (football, etc)	...	100	96	...	58	61	...	81	81
Terrains de petits jeux (volley, etc)	...	96	100	...	68	79	...	85	90
Salle de cinéma	-	-	-	-	-	-	45	43	39
Bibliothèque fixe	...	83	84	...	62	86	...	81	91

*hors transport trans départemental.

Remarque : l'aire urbaine comprend également la ville de Mâcon dont les proportions sont surtout à 100 %.

Sources : INSEE-SCEES - Recensements de la population de 1982, 1990, 1999 - Inventaires communaux 1980, 1988, 1998.

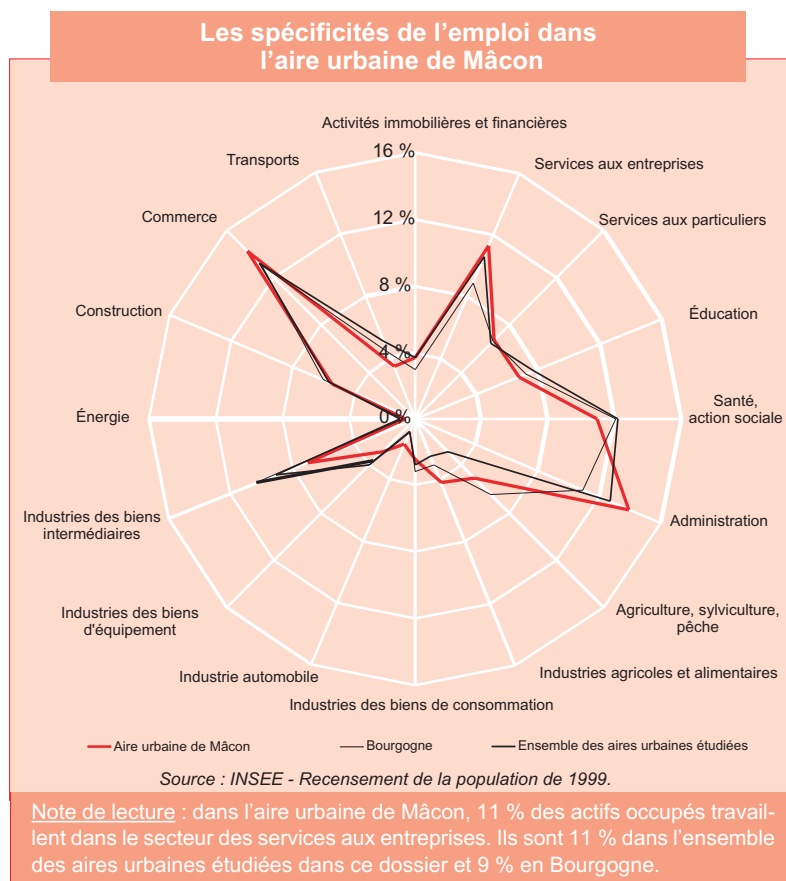


PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Des activités diversifiées

L'aire urbaine de Mâcon avec ses 38 900 emplois ne présente pas de spécialisation sectorielle dominante. Elle dispose sur son territoire d'une vaste gamme d'activités. L'ensemble du secteur tertiaire est plus développé que dans les aires de Bourgogne qui ne sont pas préfecture. Il représente 71 % de l'emploi, ce qui est plus faible qu'à Dijon (76 %) et Auxerre (74 %) mais autant qu'à Nevers. Parmi les aires urbaines comportant une préfecture, celle de Mâcon se distingue par un poids plus faible de l'administration. Les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'éducation ont un poids plus faible dans l'emploi. Par rapport aux autres grandes aires urbaines de la région (à l'exception notable de celle de Dijon), les services aux entreprises sont plus présents. En revanche, le poids du commerce (14 % de l'emploi) est comparable ainsi que celui des services aux particuliers même si les hôtels, cafés et restaurants sont par contre un peu plus présents.

La spécificité principale de l'aire urbaine de Mâcon réside dans le poids assez fort de l'agriculture. Celle-ci représente 5 % de l'emploi contre 3 % en moyenne pour les aires de ce dossier. Une partie du vignoble du Mâconnais appartient en effet à l'aire urbaine : on peut citer, par exemple, les vignes des communes de Viré et de Clessé. L'industrie représente 18 % de l'emploi. Les industries agro-alimentaires occupent une place plus impor-



tante que dans les autres aires urbaines étudiées. Les secteurs de l'automobile, de l'imprimerie-édition et des composants électriques et électroniques sont aussi plus développés.

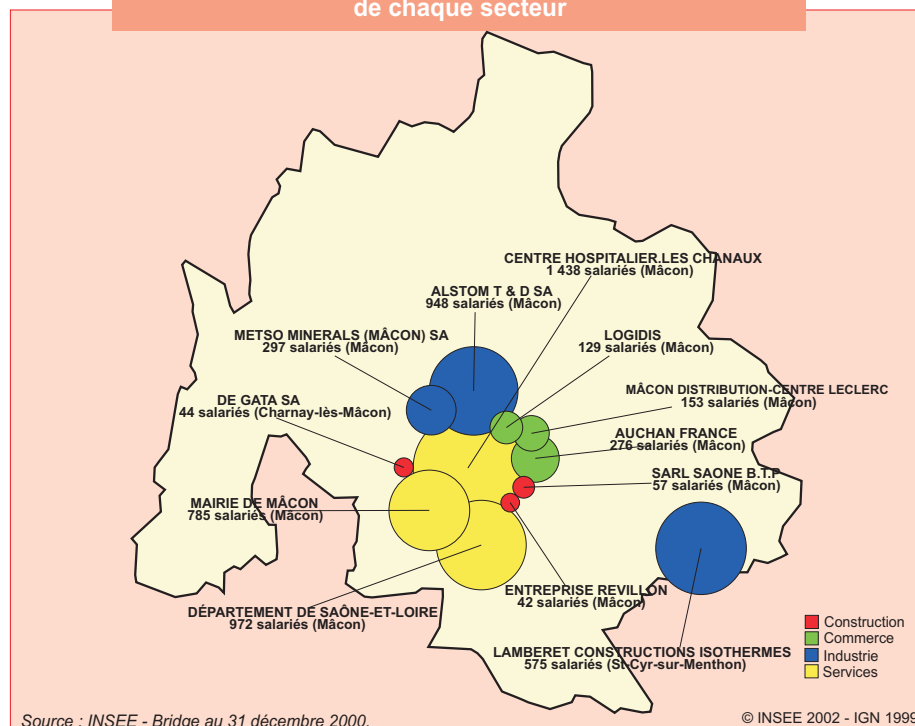
Si l'on compare l'aire urbaine de Mâcon aux aires urbaines françaises équivalentes, celle-ci se distingue par un poids plus élevé de l'agriculture mais par des emplois dans l'éducation, la santé, et l'action sociale relativement moins nombreux. L'aire urbaine la

plus proche de celle de Mâcon pour le poids des grands secteurs serait finalement celle d'Auxerre, étonnant raccourci entre la Bourgogne du Sud et celle du Nord.

Une forte présence des PME

Les grands établissements de plus de 200 salariés occupent dans l'emploi une part plus faible que dans les autres aires urbaines étudiées.

Les principaux établissements de chaque secteur



Ils emploient 19 % des salariés contre 26 % pour l'ensemble des aires de ce dossier. A l'inverse, les établissements de moins de 50 salariés sont plus présents et emploient 61 % des salariés contre 51 % pour l'ensemble des aires urbaines.

Seuls quelques établissements sont proches des 1 000

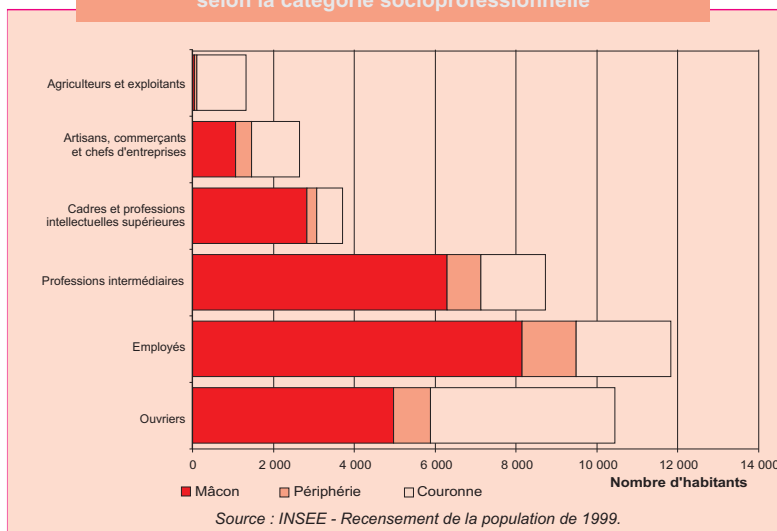
salariés. Dans les services, le principal est le centre hospitalier. Comme dans toutes les grandes aires urbaines, les services municipaux et départementaux figurent parmi les employeurs les plus importants.

De grands établissements industriels sont présents. Alstom à Mâcon est le

plus grand employeur industriel local avec un peu moins de 1 000 salariés. Sa présence explique pour une large part le poids des effectifs du secteur des composants électriques (avec Alcatel, qui emploie 130 salariés). Le deuxième employeur industriel se trouve dans l'Ain : Lamberet constructions isothermes, installé à Saint-Cyr-sur-Menthon, emploie plus de 500 salariés dans le domaine de la fabrication de carrosseries automobiles. Des établissements d'activités diverses sont situés à Mâcon, comme Metso Minéraux (fabriquant de matériels pour carrière), Joker (jus de fruits), Freudenberg (caoutchouc), Schlumberger (fabrication d'instruments scientifiques et techniques) ou encore Simire (fabricant de meubles) et Régilait. Par ailleurs, plusieurs établissements de taille moyenne de l'imprimerie-édition sont présents.

Les grands établissements du commerce appartiennent à la grande distribution.

La répartition de la population active au lieu de travail selon la catégorie socioprofessionnelle



Les déplacements domicile-travail

Lieu de résidence	Lieu de travail				
	Mâcon	Périphérie	Couronne	Extérieur	Ensemble
Mâcon	9 665 72 %	787 6 %	1 030 8 %	1 910 14 %	13 392 100 %
Périphérie	2 775 52 %	1 370 26 %	413 8 %	745 14 %	5 303 100 %
Couronne	6 483 34 %	953 5 %	7 633 40 %	3 831 20 %	18 900 100 %
Extérieur	5 037	559	2 182		
Ensemble	23 960	3 669	11 258		

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 13 392 actifs ayant un emploi habitant Mâcon, 9 665 y travaillent, 787 ont un emploi dans la périphérie.

Auchan (280 salariés), Leclerc (150) et la plateforme logistique du groupe Carrefour Logidis sont installés à Mâcon. Champion à Charnay-lès-Mâcon dépasse 100 salariés. Des établissements plus petits du commerce de gros, liés aux entreprises industrielles, telles que Metso Minéraux ou Freudenberg sont présents.

Les plus grands établissements du BTP ne dépassent pas 100 salariés : le plus grand, Saône BTP, en compte une soixantaine.

Le taux de création de nouveaux établissements est plus élevé que la moyenne des aires urbaines de ce dossier. En 2001, ce sont près de 290 nouveaux établissements qui se sont implantés dans l'aire urbaine.

Les ouvriers sont sous-représentés

Les agriculteurs sont plus nombreux dans l'aire urbaine de Mâcon qu'en moyenne dans les grandes aires urbaines de la région. Ils représentent avec les ouvriers agricoles 4,6 % de l'emploi contre 2,8 %

en moyenne. Ce sont pour la plupart des viticulteurs. Après celle de Dijon, l'aire urbaine de Mâcon est la moins ouvrière des grandes aires urbaines bourguignonnes du fait de l'absence de très grands établissements industriels. Les ouvriers sont un peu moins qualifiés que la moyenne. Les mêmes spécificités s'observent si l'on compare Mâcon aux aires urbaines françaises de taille équivalente, avec une sur-représentation des agriculteurs et une sous-représentation des ouvriers, notamment des ouvriers qualifiés. Les employés sont en revanche un peu plus présents que dans la moyenne des aires urbaines bourguignonnes. L'aire de Mâcon est surtout celle qui, en Bourgogne, compte la plus forte proportion de non salariés : 12,6 % contre 10 %.

Un taux d'activité assez élevé

Le *taux d'activité* (cf. glossaire) est un des plus élevés des aires urbaines de la région avec celui d'Auxerre. Il est de 58 % contre 56 % en moyenne.

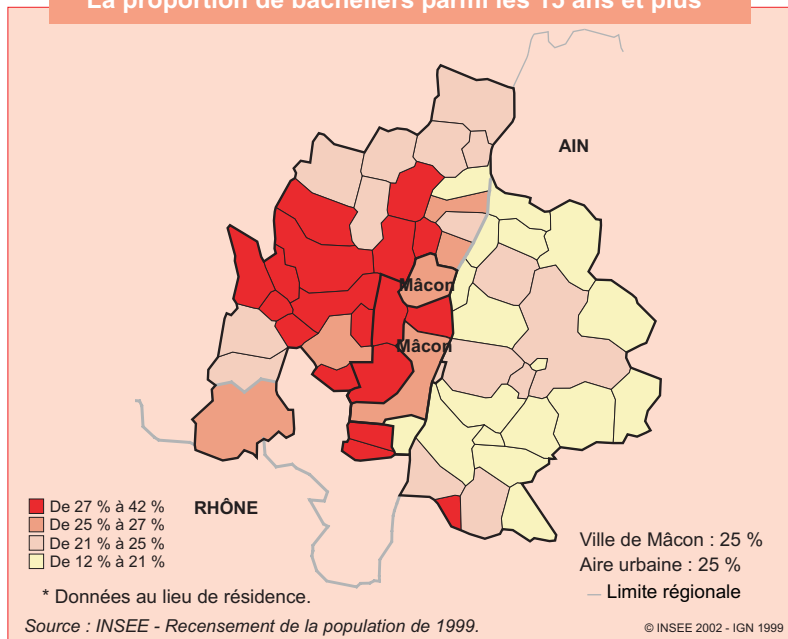
La féminisation de l'emploi est un peu plus forte qu'en moyenne dans les grandes aires urbaines bourguignonnes. Le taux d'activité des femmes est ainsi un des plus élevés : il s'établit à 52 % contre 50 %. L'emploi à temps partiel est un peu plus fréquent. C'est plus particulièrement vrai pour les salariées dont 55 % sont à temps partiel contre 49 %.

L'attraction de Rhône-Alpes

17 % des résidents de l'aire urbaine ont un emploi hors de celle-ci. Inversement, 20 % des personnes ayant un emploi dans l'aire urbaine n'y habitent pas. La périphérie compte peu d'emplois et ses habitants travaillent pour plus de la moitié d'entre eux à Mâcon. Ce n'est le cas que de 34 % des habitants de la couronne. Celle-ci, où réside plus de la moitié des actifs de l'aire urbaine, ne compte cependant que 30 % des emplois. A l'intérieur de l'aire urbaine, les déplacements domicile-travail se font donc principalement en direction de la ville centre. Les flux les plus importants ont lieu entre celle-ci et Charnay-lès-Mâcon : 1 500 habitants de cette ville vont travailler à Mâcon qui lui envoie à l'inverse 400 actifs.

L'aire urbaine de Mâcon, bien que largement bourguignonne, est également Rhône-alpine et tournée vers Rhône-Alpes. Des flux de déplacements domicile-travail se font aussi vers d'autres villes de cette région. Près de 900 habitants de l'aire mâconnaise vont travailler dans l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse (650 personnes font le déplacement inverse) et 800 dans celle de Lyon (430 dans l'autre sens). En direction de la Bourgogne, les échanges se font principa-

La proportion de bacheliers parmi les 15 ans et plus*



tient aux lieux de résidence des différentes catégories socioprofessionnelles. La proportion d'ouvriers dans la population des communes de l'aire urbaine situées sur la rive rhône-alpine de la Saône est en effet bien plus forte que dans les communes de la rive bourguignonne.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

lement avec l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône (350 à 400 déplacements dans chaque sens).

L'aire urbaine de Mâcon est une des plus diplômées de Bourgogne, mais loin derrière celle de Dijon. Un quart des plus de 15 ans possèdent au moins le bac. L'aire urbaine mâconnaise compte relativement moins d'ouvriers que les autres aires bourguignonnes étudiées. La proportion de titu-

lares d'un BEP ou CAP est relativement faible (24 % pour 26 % en moyenne pour les aires de ce dossier en excluant l'atypique Dijon). La proportion de personnes sans diplôme est proche en revanche (18 %). La répartition géographique des plus diplômés est surprenante. Les bacheliers sont bien plus représentés dans la partie bourguignonne de l'aire que celle située en Rhône-Alpes. L'explication

Le niveau de diplômes des résidents

Nombre en 1999 Part en 1999	Études en cours	Aucun diplôme	CEP, BEPC	CAP, BEP	BAC, BP	BAC + 2	Diplôme supérieur	Ensemble
De 15 à 24 ans	6 763 63 %	772 7 %	424 4 %	1 288 12 %	891 8 %	460 4 %	96 1 %	10 694 100 %
De 25 à 39 ans	156 1 %	2 804 15 %	1 977 11 %	6 412 34 %	3 173 17 %	2 613 14 %	1 668 9 %	18 803 100 %
De 40 à 59 ans	- -	3 915 16 %	6 212 26 %	7 116 30 %	2 926 12 %	1 914 8 %	1 830 8 %	23 913 100 %
60 ans et plus	- -	5 505 29 %	8 755 46 %	2 310 12 %	1 233 6 %	472 2 %	701 4 %	18 976 100 %
Ensemble	6 919 10 %	12 996 18 %	17 368 24 %	17 126 24 %	8 223 11 %	5 459 8 %	4 295 6 %	72 386 100 %

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



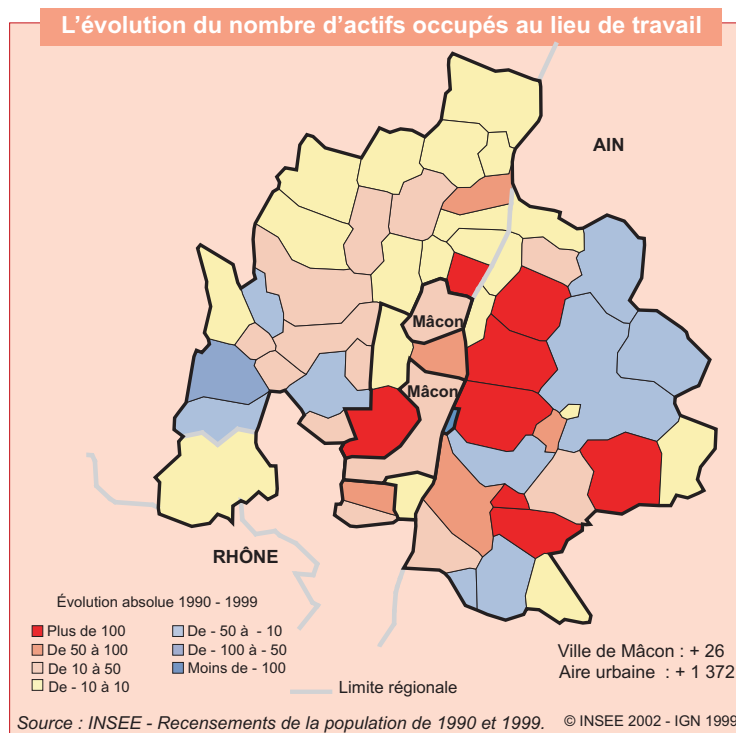
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

L'emploi progresse fortement dans la couronne, en particulier rhône-alpine

L'aire urbaine de Mâcon compte 38 900 emplois en 1999 contre 37 500 en 1990, soit une progression de 3,7 %, supérieure à celle de la population (+ 1 %). Cette augmentation de l'emploi est un peu inférieure à celle qu'ont connue Dijon et Chalon-sur-Saône. La progression est en revanche plus forte qu'à Auxerre et Nevers. Durant la même période, l'emploi dans l'aire urbaine voisine de Bourg-en-Bresse a progressé de 4,9 % alors que dans celle de Roanne, plus industrielle, l'emploi régressait de 3,8 %.

L'emploi salarié s'est tassé entre 1992 et 1996, avant de connaître une hausse entre 1997 et 2000. Les services (hors intérim) ont fortement progressé sur l'ensemble de la période. Les autres secteurs ont subi des baisses d'effectifs puis ont connu une certaine stabilité, voire une augmentation de l'emploi salarié notamment pour la construction.

L'évolution du nombre d'actifs occupés au lieu de travail

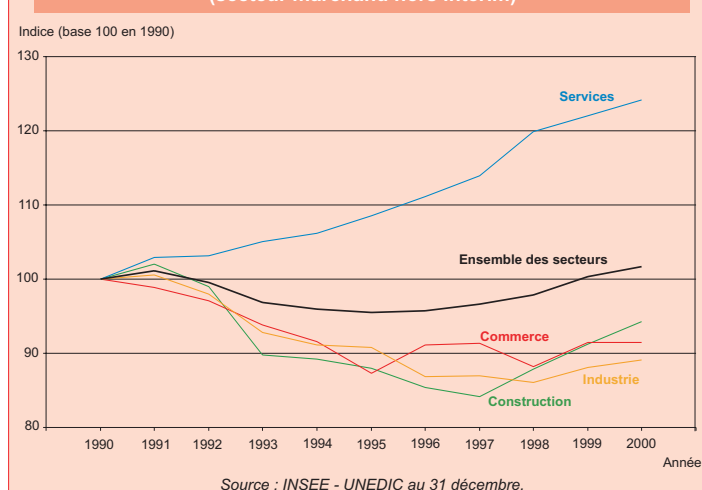


Stabilité dans la ville centre

Entre 1990 et 1999, l'emploi est stable dans la ville de

Mâcon (+ 0,1 %). Il connaît une progression modérée dans la périphérie (+ 2,9 %), avec des évolutions contrastées suivant les communes. Ainsi près de 250 emplois sont créés à Charney-les-Mâcon, alors que 200 sont perdus à Saint-Laurent-sur-Saône (dans l'Ain). La progression est en revanche forte dans la couronne, où l'emploi augmente de + 12 %. Les communes de Saint-Cyr-sur-Menthon (+ 280), de Replonges (+ 190), et de Feillens (+ 130) dans l'Ain, et la commune de Saint-Martin-Belle-Roche (+ 130) en Saône-et-Loire, enregistrent des évolutions conséquentes. Dans la couronne, la progression de l'emploi est ainsi de + 17 % pour la partie rhône-alpine contre + 7 % pour la partie bourguignonne.

L'évolution de l'emploi salarié dans les grands secteurs d'activité (secteur marchand hors intérim)



Sur la période 1993-2000, le nombre d'établissements du *champ Industrie-Commerce-Services* (cf. glossaire) a progressé de 1,2 %, au rythme moyen de l'ensemble des aires étudiées dans ce dossier. Le nombre d'établissements industriels est en baisse de 11 % contre 2 % pour l'ensemble des aires étudiées, mais le nombre d'établissements des services est en progression de 12 % contre 8 %.

Ces dernières années ont été marquées par la disparition de quelques établissements, comme la fabrique d'allumettes de la SEITA, Socotextile ou Amerger dans le BTP.

Plus de commerçants

L'aire urbaine de Mâcon est la seule, parmi les aires urbaines étudiées, où le nombre de commerçants, d'artisans et de chefs d'entreprises est en hausse. Entre 1990 et 1999, cette augmentation de 8 % résulte de la progression du nombre des commerçants et de la stabilité de celui des artisans. Le nombre d'agriculteurs est en forte régression. Ce sont principalement les petites et moyennes exploitations qui ont disparu. Le nombre d'ouvriers agricoles est en revanche en augmentation. Les effectifs ouvriers, moins nombreux en proportion que dans les autres aires de ce dossier, enregistrent une baisse plus limitée dans l'aire mâconnaise (-5 %

L'évolution des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle		
	1999	Évolution 99/90
	%	%
Agriculteurs et exploitants	3	- 39
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7	+ 8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10	+ 12
Professions intermédiaires	23	+ 20
Employés	31	+ 7
Ouvriers	27	- 5
Ensemble	100	+ 4
<i>Dont</i>		
Mâcon	62	+ 0
Périphérie	9	+ 3
Couronne	29	+ 12

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

contre - 10 %). Le nombre de cadres augmente moins en revanche (+ 12 % contre + 16 %). L'aire de Mâcon reste cependant celle où la proportion de cadres est la plus élevée après celle de Dijon. Le nombre des employés progresse un peu moins vite qu'en moyenne dans les aires étudiées dans ce dossier et celui des professions intermédiaires au même rythme.

Les habitants de l'aire urbaine travaillent moins souvent qu'autrefois dans leur commune de résidence. Ils ne sont plus aujourd'hui que 41 % dans ce cas alors qu'ils étaient 76 % en 1968. Cette évolution s'observe dans toutes les aires de ce dossier. Les habitants de la périphérie ne sont que 21 % à travailler dans leur commune

de résidence. Pour la couronne, ce taux est de 20 %. Il est en revanche de 72 % dans la ville centre.

Les habitants de l'aire urbaine de Mâcon sont plus diplômés en 1999 qu'en 1990. Les non diplômés ne représentent plus que 18 % de la population des plus de 15 ans contre 25 % neuf ans plus tôt. De même, les Mâconnais ayant seulement un CEP ou un BEPC sont 24 % en 1999 contre 27 % en 1990. On observe un mouvement inverse pour les plus diplômés. En 1999, les titulaires d'un diplôme au moins égal au bac représentent 25 % de la population contre 18 % en 1990. Ces évolutions ne sont pas spécifiques et affectent toutes les aires urbaines étudiées. Sur ce plan, l'aire de Mâcon se distingue peu de la moyenne, tout au plus les effectifs des simples bacheliers ont progressé un peu plus fortement qu'ailleurs (+ 29 % contre + 21 % en moyenne).

■ Laurent Auzet, (INSEE).

Les déplacements domicile-travail					
Part des personnes travaillant dans leur commune de résidence (%)					
	1968	1975	1982	1990	1999
Aire urbaine	75,8	67,8	57,5	47,3	40,9
<i>Dont</i>					
Mâcon	92,4	88,1	83,7	74,3	72,1
Périphérie	37,4	26,0	26,0	22,8	21,1
Couronne	60,9	44,8	33,0	26,3	20,1

Source : INSEE - Recensements de la population.

La plus faible part des chômeurs des grandes aires urbaines bourguignonnes

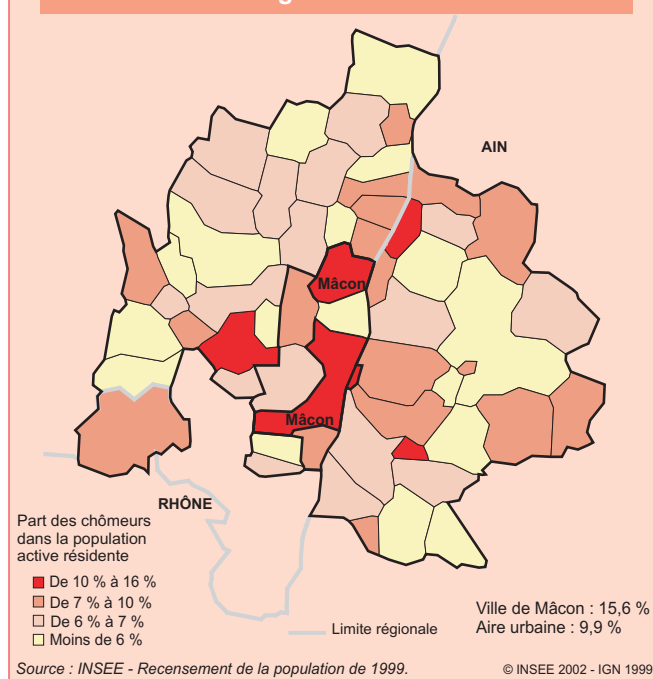
L'aire urbaine mâconnaise dispose d'une population de 42 000 actifs et d'un chômage relativement bas. Le recensement de la population de 1999 y dénombre 4 130 personnes déclarant rechercher un emploi, soit 9,9 % de la *population active* (cf. glossaire). L'aire de Mâcon détient donc la *part des chômeurs* la plus faible des 8 aires bourguignonnes étudiées dans ce dossier, tandis qu'elle a le plus fort taux d'activité (58 %).

Parmi les 20 aires urbaines de 80 000 à 100 000 habitants, elle se positionne aussi dans les moins touchées par le chômage : seules La Roche-sur-Yon et Bâle-Saint-Louis bénéficient d'une part inférieure. En revanche, les aires urbaines d'Alès, de Fréjus et de Carcassonne ont des parts supérieures à 17 %.

Au recensement de 1999, la part des chômeurs est plus élevée dans la ville centre (16 %) et nettement plus faible

dans la périphérie et la couronne (respectivement 7 % et 6 %). Mâcon mise à part, aucune commune de plus de 900 habitants ne dépasse les 10 % de chômeurs.

Le taux de chômage au sens du recensement



Chômage plus élevé à Mâcon ville

Dans l'aire urbaine, six chômeurs sur dix habitent Mâcon qui ne représente que 38 % de la population active totale. En revanche, la couronne abrite 30 % des chômeurs pour 48 % de la population active. La périphérie ne représente qu'une faible part des actifs et des chômeurs de l'aire urbaine.

En 1999, la population des chômeurs est très féminine (58 %), surtout autour de Mâcon. Celle recherchant un emploi depuis plus d'un an est majoritaire, surtout dans la ville centre (55 %). Ce n'est pas le cas dans la couronne où les chômeurs de moins d'un an sont légèrement plus nombreux.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Évolution des Demandes d'Emploi en Fin de Mois* au 1 ^{er} janvier (indice base 100 au 1 ^{er} janvier 1996)							
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Aire urbaine	100	101	98	84	73	58	59
<i>Dont</i>							
Mâcon	100	101	98	84	73	59	57
Périphérie	100	92	89	76	71	53	58
Couronne	100	103	102	87	72	59	62

*Il s'agit des DEFM de catégorie 1 (cf. glossaire).

Source : Agence Nationale Pour l'Emploi.

Diminution importante des demandeurs d'emploi

Selon les données de l'ANPE, le chômage diminue fortement dans l'aire urbaine de Mâcon. En effet, le nombre de *demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1* a baissé de 41 % entre janvier 1996 et janvier 2002, soit 1 780 personnes en moins. Parmi les 8 aires bourguignonnes de ce dossier, seule celle de Sens enregistre une baisse plus importante.

L'aire mâconnaise se situe également en bonne position parmi les 20 aires urbaines métropolitaines de 80 000 à 100 000 habitants : elle se classe derrière Brive-la-Gaillarde, mais devant Elbeuf et Saint-Chamond. La diminution a été plus forte pour les femmes que pour les hommes

dans la plupart des aires de cette taille, surtout à Vichy, Saint-Chamond et Elbeuf (supérieure à 41 %).

Dans l'aire urbaine de Mâcon, l'embellie a plus concerné la ville centre (43 % de moins en 6 ans), devant la périphérie (- 42 %) et la couronne (- 38 %).

Entre mars 1999 et mars 2002, le nombre des demandeurs d'emploi a beaucoup diminué : près de 1 000 demandeurs en moins. Les femmes ont plus profité de la bonne conjoncture que les hommes : le nombre de demandeuses d'emploi a davantage baissé que celui des demandeurs (- 29 % contre - 27 %), surtout dans les tranches d'âge inférieures à 50 ans. La baisse est aussi sensible (- 31 %) pour les jeunes demandeurs d'emploi (moins de 25 ans). Il en est de même selon la *qualification* :

1 000 demandeurs d'emploi en moins chez les employés (- 30 %) et les ouvriers (- 34 %).

En trois ans, le nombre des inscrits au chômage pour la première fois a baissé de 69 % et celui des inscrits pour fin de contrat de 39 %, soit en tout 690 personnes en moins. Celui des inscrits pour licenciement économique est également moins élevé (- 42 %). Le nombre d'inscrits de plus d'un an a fortement baissé (- 49 %), surtout chez les hommes.

Mais le chômage a augmenté pendant la dernière année, toutefois moins que dans les autres aires bourguignonnes : 4,5 % de demandeurs d'emploi en plus entre mars 2001 et mars 2002.

■ Odile Leduc, (INSEE).

Quelques caractéristiques des chômeurs

	Aire urbaine		Mâcon		Périphérie		Couronne	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Chômeurs	4 132	100	2 478	100	396	100	1 258	100
<i>Dont</i>								
Hommes	1 747	42	1 121	45	155	39	471	37
Femmes	2 385	58	1 357	55	241	61	787	63
<i>Dont</i>								
Moins de 25 ans	893	22	558	23	86	22	249	20
De 25 à 39 ans	1 703	41	1 029	42	159	40	515	41
De 40 à 49 ans	822	20	477	19	70	18	275	22
50 ans et plus	714	17	414	17	81	20	219	17
<i>Dont</i>								
De moins d'un an	1 809	44	1 001	40	186	47	622	49
De plus d'un an	2 165	52	1 366	55	198	50	601	48
De durée non précisée	158	4	111	5	12	3	35	3
<i>Dont*</i>								
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	132	3	...	3	...	3	...	5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	103	3	...	3	...	2	...	3
Professions intermédiaires	440	12	...	9	...	14	...	16
Employés	1 562	41	...	39	...	52	...	42
Ouvriers	1 517	40	...	46	...	29	...	32

*La ventilation par catégorie socioprofessionnelle résulte d'un sondage au quart.

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Les foyers jouissent en moyenne d'un revenu relativement élevé

L'aire urbaine de Mâcon est composée d'environ 46 750 foyers fiscaux en 1998. Le *revenu net imposable* (cf. glossaire) qu'ils déclarent en moyenne est relativement élevé : 14 280 €. Seuls les habitants des aires dijonnaise et beaunoise déclarent des revenus supérieurs en Bourgogne. En métropole, Mâcon est également en bonne place sur ce plan : 4^e des 20 aires urbaines françaises de 80 000 à 100 000 habitants. Dans celles-ci, l'aire de Bâle-Saint-Louis enregistre le plus important revenu et Alès le plus faible. Le revenu moyen de l'aire mâconnaise est proche de celui de l'aire auxerroise.

En cohérence avec un revenu moyen relativement élevé, la proportion de foyers im-

L'imposition en 1998						
	Proportion de foyers fiscaux (%)			Revenu moyen net imposable des foyers fiscaux (en euros)		
	Imposables	Non imposables	Ensemble	Imposables	Non imposables	Ensemble
Aire urbaine	56	44	100	20 678	6 068	14 277
<i>Dont</i>						
Mâcon	52	48	100	18 759	5 449	12 310
Périphérie	66	34	100	21 919	6 352	16 608
Couronne	58	42	100	21 885	6 679	15 437

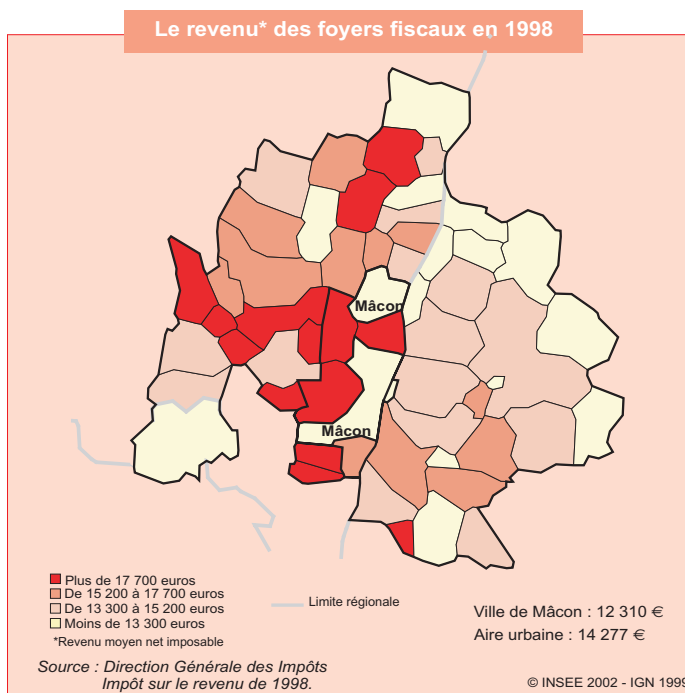
Source : Direction Générale des Impôts - Impôt sur le revenu de 1998.

posables est assez forte dans l'aire de Mâcon. Elle atteint 56 %, la 3^e plus importante proportion parmi les 20 aires urbaines françaises évoquées ci-dessus. Ces foyers mâconnaïss soumis à l'impôt versent en moyenne 2 290 € à l'État.

Dans l'aire de Mâcon, les foyers de la périphérie semblent plus aisés que ceux de la couronne et surtout que ceux de la ville centre. Ainsi, les habitants de la périphérie déclarent en moyenne 16 610 € de revenu imposable, 8 % de plus que ceux de la couronne (15 440 €) et 35 % de plus que ceux de la ville de Mâcon (12 310 €).

Revenus plus modestes à l'Est de la Saône

Dans la couronne, les logements sont plus souvent occupés par leur propriétaire. Les maisons individuelles et les logements spacieux sont plus fréquents. Toutefois, les écarts dans les prix des logements sont importants dans la couronne, notamment entre ceux pratiqués dans l'Ain et ceux en vigueur en Saône-et-Loire. De même, les deux zones se différencient nettement en matière de revenu. Pour la partie dans l'Ain, les



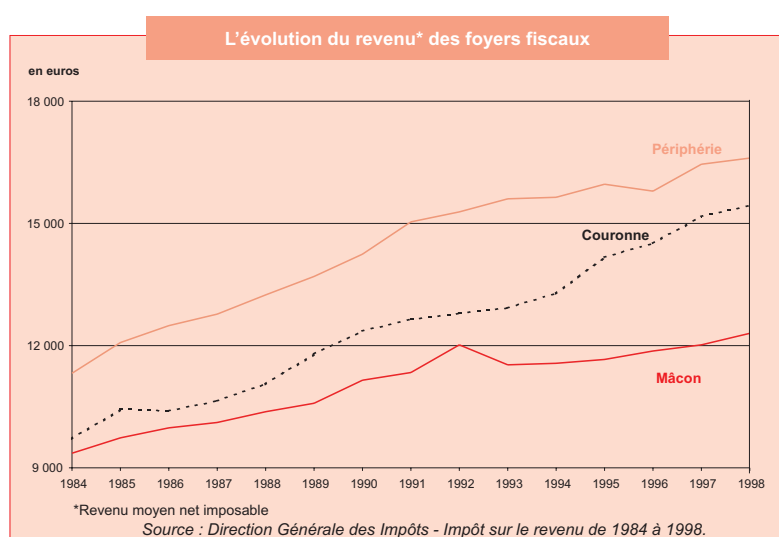
foyers ont un revenu globalement plus modeste : 14 175 € en moyenne de revenu imposable et 55 % de foyers astreints à l'impôt. Pour celle de Saône-et-Loire, les revenus sont globalement supérieurs : 17 163 € et 61 % de foyers imposés.

Dans l'aire urbaine de Mâcon, la commune de Bey (dans l'Ain) est celle où les foyers (environ 100) déclarent les plus importants revenus (27 610 € en moyenne). Parmi les dix communes les plus peuplées (de plus de 1 500 habitants), Sancé est celle où le revenu moyen des foyers est le plus fort (18 630 €) et Saint-Laurent-sur-Saône celle où il est le plus faible (9 480 €). Dans la première et contrairement à la seconde, les propriétaires sont nombreux (77 % des ménages contre 14 %) et les maisons individuelles fréquentes (82 % de résidences principales contre 11 %).

Une proportion faible de RMistes

Entre 1984 et 1998, le revenu moyen net imposable a progressé de 46 % dans l'aire mâconnaise alors que les prix augmentaient de 43 %. A Mâcon même, le revenu moyen n'a augmenté que de 31 %. Des ménages aisés ont dû gagner la couronne notamment pour devenir propriétaires, puisque le revenu moyen a augmenté dans celle-ci de 59 %. Dans la périphérie, la progression est plus modérée (+ 47 %).

Cette progression du revenu n'est qu'une moyenne et masque des disparités. Parmi les 44 % de foyers non imposables, une partie se trouve en situation de précarité. Les sources disponibles sont incomplètes sur le sujet. Nationalement, les études menées montrent que la pauvreté devient plus jeune avec l'augmentation des retraites (gages



de revenus), plus urbaine, et résulte de plus en plus souvent des difficultés rencontrées sur le marché du travail.

Dans l'aire mâconnaise, les ménages en difficulté financière ou professionnelle semblent plus souvent habiter dans la ville centre. C'est à Mâcon que la proportion de foyers non imposables est la plus élevée. Ces foyers déclarent en moyenne un revenu de 5 450 €, très inférieur à celui observé dans la périphérie (6 350 €) et dans la couronne (6 680 €).

Dans l'aire urbaine, les habitants de la ville centre sont ceux qui rencontrent le plus souvent des difficultés sur le marché du travail. A Mâcon, le *taux de chômage au sens du recensement* est élevé (16 % contre 7 % dans sa périphérie et 6 % dans sa couronne). Le chômage de longue durée

(plus d'un an) est plus fréquent : 58 % des chômeurs pour 49 % dans la couronne. Enfin, les *RMistes* sont relativement plus nombreux : 3,2 % des 25 à 60 ans touchent le *RMI* à Mâcon contre 0,6 % dans sa couronne.

Parmi les aires urbaines étudiées dans ce dossier, celle de Mâcon bénéficie toutefois d'indicateurs plus favorables, notamment du taux de chômage le plus bas et du taux de *RMistes* le plus faible.

■ David Brion, (INSEE).

Les allocataires au 31/12/2000 du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)		
	Nombre d'allocataires* du RMI	Proportion d'allocataires* parmi les 25 - 60 ans (%)
Aire urbaine	717	1,7
<i>Dont</i>		
Mâcon	531	3,2
Périphérie	59	1,0
Couronne	127	0,6

*Champ CAF (cf. glossaire)
Source : Caisse d'Allocations Familiales 2000.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Un produit fiscal local dans la moyenne

Mâcon et son aire d'influence se situent dans la moyenne des grandes aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier pour le niveau du produit fiscal local par habitant (terme utilisé par la suite pour désigner le produit fiscal local voté au profit des communes, de leurs regroupements, du département et de la région). Elle se classe au troisième rang pour le produit par habitant voté par les seules communes et leurs regroupements.

La taxe professionnelle, 48 % du produit fiscal local

Les impôts locaux (cf. glossaire et méthodologie) sont perçus par l'État au profit des collectivités locales (régions, départements, commu-

nes, établissements publics de coopération intercommunale) au travers de quatre taxes locales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les

propriétés non bâties et la taxe professionnelle.

L'aire urbaine mâconnaise se place, en termes de produit fiscal local, à la cinquième place des aires bourguignonnes étudiées, avec près de 790 euros en moyenne par habitant en 2000. On observe une différence notable entre le produit fiscal local sur Mâcon même (1 240 euros par habitant, ce qui place cette ville en seconde position des villes centre étudiées dans ce dossier) et le reste de l'aire.

La taxe professionnelle contribue pour 48 % au produit fiscal local, ce qui place Mâcon au troisième rang derrière Chalon et Montceau-les-Mines - Le Creusot. Le produit fiscal dû à cette taxe est relativement important dans la ville de Mâcon, dans quelques communes situées au Sud et à l'Est de

Le produit fiscal* voté par les collectivités locales sur l'aire urbaine

*au profit du département, de la région, des communes et de leurs regroupements

Euros/habitant	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Total
Aire urbaine*	167,4	221,9	17,9	379,6	786,9
<i>Dont</i>					
Mâcon	221,5	347,9	2,1	671,8	1 243,3
Périphérie	184,3	201,5	8,1	172,2	566,2
Couronne*	118,0	124,1	33,8	199,1	474,9

*Sans la commune d'Asnières-sur-Saône afin de respecter les secrets statistiques.

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensement des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : le produit fiscal voté par les collectivités locales correspond à ce qu'elles reçoivent effectivement. Ce n'est pas ce que versent les contribuables, l'État accordant des dégrèvements qu'il prend intégralement en charge.

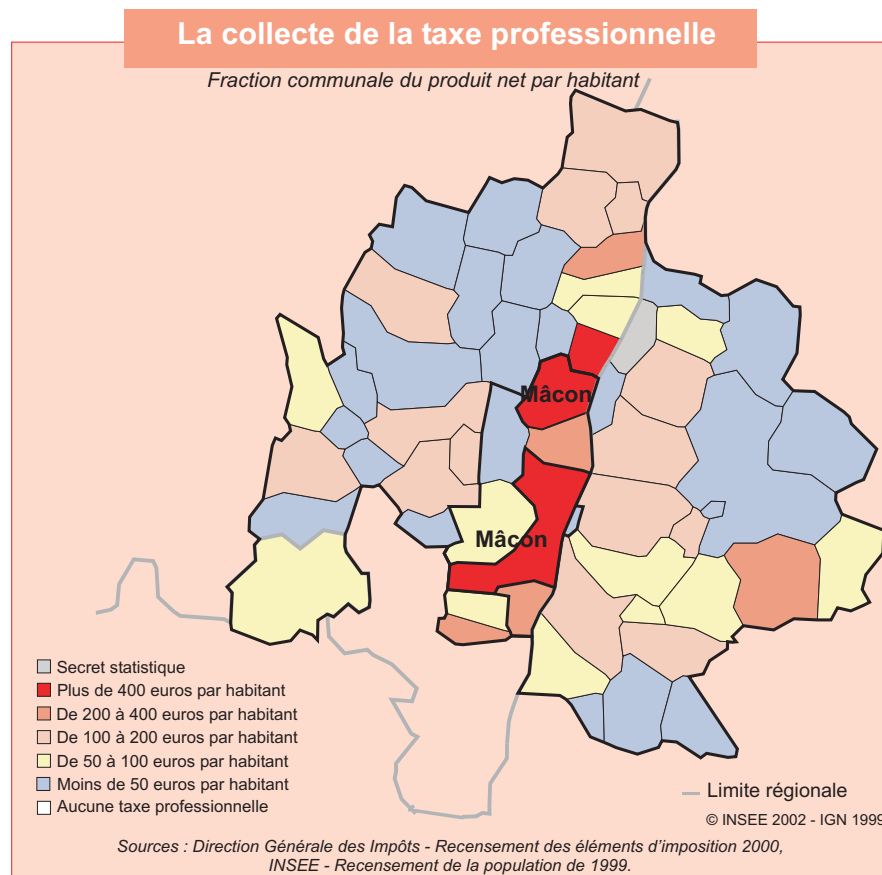
Le produit fiscal voté par les communes et leurs regroupements sur l'aire urbaine

Euros/habitant	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Commune*	104,01	140,29	15,80	232,88
Syndicat*	0,01	0,01	0,01	0,02
Organisme à fiscalité propre*	3,69	3,75	1,56	17,07

*Sans la commune d'Asnières-sur-Saône afin de respecter les secrets statistiques.

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensements des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : une partie du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Le reste l'est au profit du département et de la région.



celle-ci (dans la vallée de la Saône) et dans certaines communes de l'Ain.

La taxe d'habitation représente 21 % du produit fiscal local, le foncier sur les propriétés bâties 28 % et le foncier sur les propriétés non bâties plus de 2 %.

66 % du produit fiscal local au profit des communes et de leurs regroupements

Une part du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Pour l'aire urbaine mâconnaise cette proportion atteint 66 %. Le produit qui en résulte s'élève à 520 euros par habitant : l'aire se situe sur ce plan au troisième rang des ai-

res bourguignonnes étudiées. En termes d'imposition, le profil mâconnaise est assez atypique par rapport aux autres grandes aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier. En effet, les taux moyens votés par les communes et leurs regroupements (pondérés par l'importance des bases) se classent au sixième rang sur sept pour les taxes d'habitation et les taxes foncières. En revanche, l'aire urbaine de Mâcon se distingue par le taux moyen pour la taxe professionnelle le plus élevé : 16,7 % en 2000.

La fraction restante du produit fiscal local est votée au profit du département et de la région.

■ Dominique Degueurce, (DRAF).